

Plus de sept stages universitaires sur dix s'effectuent dans la région d'étude

Un tiers des étudiants inscrits en formation initiale à l'université ou dans un établissement affilié ont réalisé un stage au cours de l'année universitaire 2020-2021. La part des stagiaires, plus élevée dans les cursus professionnalisants, reste stable sur deux ans sauf en licence professionnelle, du fait de la progression de la proportion d'apprentis. Dans l'ensemble, la part de stagiaires augmente au cours du cycle de formation des étudiants. Quatre étudiants en stage sur dix bénéficient d'une gratification. La part de stages à l'étranger est, quant à elle, en baisse dans un contexte de crise sanitaire.

Plus le diplôme préparé est élevé, plus forte est la part de stagiaires

Un étudiant sur trois inscrits en formation initiale en université ou dans un établissement assimilé (*encadré*) a réalisé un stage au cours de l'année universitaire 2020-2021 (32 % – *Tableau 1*). Dans les différents cursus, la part des stagiaires reste similaire à celle observée deux ans auparavant sauf en licence professionnelle. Dans cette filière, la part des stagiaires connaît une baisse importante (59 % de stagiaires en 2020-2021, -15 points en 2 ans), en lien avec la hausse de la part des apprentis (64 % à la rentrée 2020, +16 points en 2 ans). La licence professionnelle reste néanmoins, le 3^{ème} cursus dont la proportion de stagiaires parmi leurs inscrits est la plus élevée.

Devant la licence professionnelle, les formations d'ingénieurs et les DUT sont les cursus qui rassemblent la plus grande proportion de stagiaires – respectivement 71 % et 62 % de leurs inscrits (*Tableau 1*). Au sein des Instituts d'Études Politiques (IEP) et des masters, un étudiant sur deux a réalisé un stage (53 %). En revanche, la part des stages est plus faible en licence générale, formation en 3 ans où le stage n'est pas proposé tous les ans. Ils concernent moins de deux étudiants sur dix dans ce cursus (84 % de leurs inscrits ne sont pas stagiaires).

La part des stagiaires s'accroît avec le niveau d'avancement des étudiants dans leur formation pour chacun des cursus. En licence générale, seuls 3 % des inscrits en 1^{ère} année suivent un stage contre 37 % en 3^{ème} année ; en master, c'est le cas de 50 % d'entre eux en première année et 61 % en dernière année (*Tableau 1*). Cette différence est encore plus marquée en formation d'ingénieurs : moins de 50 % des inscrits en 1^{ère} année sont stagiaires contre plus de 80 % les années suivantes.

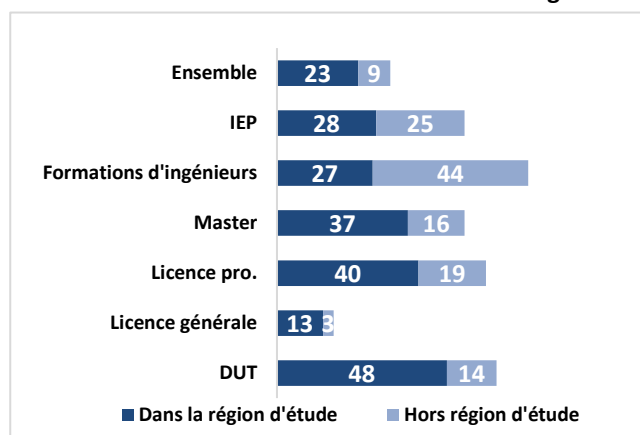
Pour l'année universitaire 2020-2021, les stages obligatoires concernent un quart des inscrits en formation initiale (26 % - *Tableau 1*). C'est dans les formations d'ingénieurs que la part de stages obligatoires est la plus importante (66 %), suivi des licences professionnelles (63 %). Plus d'un stage sur deux est obligatoire en DUT (56 %). Cette part croît en dernière année de cursus à l'instar des dernières années de formations d'ingénieurs : huit stages sur dix sont ainsi obligatoires en 2^{ème} année de

DUT, comme dans les deux dernières années des cursus d'ingénieurs.

La région d'étude reste le lieu privilégié pour réaliser un stage et la mobilité étrangère est en baisse

La mobilité de stage (qu'elle soit inter-régionale ou étrangère) est peu fréquente : 9 % des inscrits réalisent un stage en dehors de leur région d'étude (*Figure 1*).

Figure 1 : Proportion d'étudiants ayant réalisé un stage en 2020-2021 selon le cursus et le lieu de stage



Champ : Etudiants inscrits en formation initiale en université ou établissement assimilé ; France métropolitaine + DROM

Source : MESR-SIES, Enquête sur les stages réalisés en 2020-2021.

Lecture : En 2020-2021, 62 % des étudiants inscrits en DUT ont effectué un stage ; 48 % de ces inscrits l'ont effectué dans leurs région d'étude, 14 % hors de leur région d'étude (y compris à l'étranger).

Près des trois-quarts des stages ont lieu dans la région d'étude des étudiants (72 % - *Tableau 1*). La mobilité est moins fréquente en licence générale et en DUT où huit stagiaires sur dix restent dans leur région d'étude (respectivement 80 % et 78 % de leurs stagiaires). C'est un peu moins le cas pour les stagiaires en master (70 %) et en licence professionnelle (67 %). En IEP, la moitié des stages sont réalisés dans la région d'étude (52 %) et seulement quatre sur dix (38 %) en formation d'ingénieurs. Dans cette filière, près d'un stage sur deux (49 %) se déroule dans une autre région de France.

C'est en formation d'ingénieurs et en IEP que les stagiaires vont le plus souvent à l'étranger : plus d'un stagiaire sur dix quitte la France pour effectuer son stage (13 % - *Tableau 1*).

En lien avec la crise sanitaire, ces parts sont en forte baisse par rapport aux années précédentes (respectivement 12 et 9 points de moins qu'en 2018-2019). Elle diminue même de 19 point en 2^{ème} année de formation d'ingénieurs, alors que 35 % des stagiaires étaient allés à l'étranger en 2018-2019.

Dans l'ensemble, seulement 5 % des stagiaires sont partis à l'étranger en 2020-2021, soit deux fois moins qu'en 2018-2019. Cette baisse se retrouve dans toutes les filières.

La moitié des stages durent au moins deux mois et un tiers sont gratifiés

Tous cursus confondus, 51 % des stages durent au moins deux mois. Cette part est plus élevée en licence professionnelle (84 %) ainsi qu'en formations d'ingénieurs (76 %). En master, deux tiers des stages durant deux mois ou plus (66 %).

Cette part augmente ostensiblement avec l'avancement du cursus : la part des stages de plus de 2 mois triple entre la 1^{ère} et la 3^{ème} année de licence (de 11 % à 30%).

Elle est multipliée par dix entre les deux années de DUT (de 7 % à 66 %).

Dès lors que la présence d'un stagiaire dans l'organisme d'accueil excède deux mois (44 jours), la loi prévoit une gratification minimale pour les stagiaires (article L124-6 du Code de l'éducation). En 2020-2021 son montant horaire est fixé à 3,90 euros.

En l'état, les données de cette enquête ne permettent pas de mesurer la gratification exacte des stages selon leur durée. Néanmoins, parmi les stagiaires, 42 % perçoivent une gratification. Les stagiaires en licence professionnelle et en formation d'ingénieurs sont ceux qui en bénéficient le plus souvent, respectivement 78 % et 76 % d'entre eux. En master et en IEP, plus d'un stage sur deux est gratifié (57 % et 51 % respectivement).

Tess PERRIN
MESR-SIES

Tableau 1 : Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants, en 2020-2021

| Cursus | Effectifs des étudiants inscrits (hors FC) en 2020-2021 (1) | Part des apprentis (en %) | Part des stagiaires (en %) | Stages obligatoires (en %) | Stages d'une durée ≥ 2 mois (en %) | Lieu d'exercice du stage (en %) | | | Gratification (en %) | | |
|------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------|----------------------|--|-----------|
| | | | | | | Dans la région d'étude | Dans une autre région française | A l'étranger | Stages gratifiés | dont stages avec une gratification ≥ 3,90€/h | |
| DUT | 1 ^{ère} année | 64 953 | 5 | 42 | 40 | 7 | 79 | 20 | 1 | 12 | 27 |
| | 2 ^{ème} année | 55 061 | 11 | 84 | 74 | 66 | 78 | 20 | 2 | 58 | 18 |
| | Ensemble | 120 014 | 8 | 62 | 56 | 45 | 78 | 20 | 2 | 42 | 19 |
| Licence | 1 ^{ère} année | 365 023 | 0 | 3 | 3 | 11 | 83 | 15 | 2 | 8 | 28 |
| | 2 ^{ème} année | 234 160 | 0 | 16 | 10 | 21 | 82 | 16 | 2 | 9 | 25 |
| | 3 ^{ème} année | 205 881 | 1 | 37 | 29 | 30 | 78 | 18 | 4 | 17 | 24 |
| Licence pro. Ensemble | 44 803 | 64 | 59 | 63 | 84 | 67 | 30 | 3 | 78 | 17 | |
| Master | 1 ^{ère} année | 155 285 | 6 | 48 | 40 | 49 | 76 | 20 | 4 | 39 | 33 |
| | 2 ^{ème} année | 160 507 | 11 | 59 | 48 | 81 | 66 | 28 | 6 | 72 | 40 |
| | Ensemble | 315 792 | 9 | 53 | 44 | 66 | 70 | 25 | 5 | 57 | 38 |
| Formations d'ingénieurs | 1 ^{ère} année | 18 230 | 11 | 47 | 39 | 22 | 45 | 44 | 11 | 36 | 57 |
| | 2 ^{ème} année | 17 342 | 11 | 84 | 76 | 84 | 38 | 46 | 16 | 77 | 47 |
| | 3 ^{ème} année | 14 864 | 14 | 81 | 81 | 98 | 34 | 56 | 10 | 98 | 66 |
| Ensemble | 50 436 | 12 | 71 | 66 | 76 | 38 | 49 | 13 | 76 | 57 | |
| IEP Ensemble | 10 704 | 1 | 53 | 32 | 75 | 52 | 35 | 13 | 51 | 54 | |
| Tout cursus | 1 346 813 | 5 | 32 | 26 | 51 | 72 | 23 | 5 | 42 | 35 | |

FC = Formation Continue

Champ : Etudiants inscrits en formation initiale en université ou établissement assimilé - France métropolitaine + DROM ;

Sources : MESR-SIES, Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE) – hors formation continue (1) & Enquête sur les stages réalisés en 2020-2021

Lecture : 32 % des étudiants inscrits ont réalisé un stage et pour 26 % des inscrits ce stage était obligatoire. Pour 51 % d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus, et 72 % d'entre eux ont réalisé ce stage dans leur région d'étude. 42 % des stagiaires ont perçu une gratification et pour 35 % d'entre eux cette gratification était supérieure ou égale au minimum horaire prévu par la loi.

Méthodologie

Les statistiques présentées ici sont issues de l'Enquête sur les stages réalisés pendant l'année universitaire 2020-2021. L'édition précédente, en 2020, portait sur l'année universitaire 2018-2019. Sont concernés par cette enquête, les étudiants inscrits en formation initiale, hors apprentissage et contrat de professionnalisation, en université et dans les établissements assimilés, c'est-à-dire : les deux CUFR, les universités de Dauphine et de Lorraine, les écoles d'ingénieurs rattachées aux universités, les universités de technologie et les 8 Instituts d'étude politiques.

L'enquête porte uniquement sur les étudiants en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2021. Elle comprend les étudiants inscrits en DUT, en licence et master LMD (masters métiers de l'enseignement compris), en formation d'ingénieurs ou dans un IEP.

D'autre part certaines formations prévoient un stage obligatoire pour obtenir le diplôme et les étudiants redoublants peuvent avoir validé leur stage l'année précédente, ce qui conduit à une sous-estimation de la proportion d'étudiants en stage observée l'année universitaire (N-N+1). Egalement, dans le cas où un étudiant aurait réalisé plusieurs stages, seul le stage le plus long est comptabilisé dans l'enquête.

Pour en savoir plus : Note flash du SIES N° 17, d'octobre 2020 « [Les étudiants à l'université en 2018-2019 effectuent un stage sur dix à l'étranger](#) »